

The Cluster Munition Coalition is led by a Governance Board of:

Action On Armed Violence, Asociación para Políticas Públicas-APP, Cambodia Campaign to Ban Landmines,

ICBL Georgian Committee, IPPNW, Mines Action Canada, Nepal Campaign to Ban Landmines,
Norwegian People's Aid and Protection.



*****SOUS EMBARGO JUSQU'AU 27 NOVEMBRE 2014 (1h00 AM Heure d'Europe Centrale)*****

Comportement irresponsable des banques : 27 milliards USD investis dans la production d'armes à sous-munitions, tandis que l'utilisation de ces armes interdites continue en Ukraine et en Syrie

(Londres, le 27 novembre 2014) - Dans le monde, 151 institutions financières ont investi 27 milliards USD dans des entreprises de production d'armes à sous munitions entre 2011 et 2014, selon un rapport publié aujourd'hui par [PAX](#) (Pays-Bas), un membre de la [Coalition contre les armes à sous-munitions](#) (CMC). Ce rapport, intitulé « *Investissements dans les armes à sous-munitions au niveau mondial : une responsabilité partagée* », fournit des détails sur l'ampleur des investissements réalisés partout dans le monde par des banques, des fonds de pension et d'autres institutions financières dans la production de ces armes interdites.

Alors que la plupart des États reconnaissent que les armes à sous-munitions sont inacceptables en raison du risque humanitaire qu'elles font courir aux populations civiles, ces armes continuent d'être fabriquées dans un petit nombre de pays qui n'ont pas encore ratifié la [Convention sur les armes à sous-munitions de 2008](#).

« *Nous devons faire passer la vie avant les profits. Nous parlons d'une arme qui, aujourd'hui, tue des civils en Syrie et dans l'Est de l'Ukraine, et qui continue également de tuer au Laos, cinquante ans après son utilisation. Pourtant, des institutions financières ont investi 27 milliards USD, soit plus de deux fois le PIB du Laos, dans la production de cette arme interdite* », a déclaré Amy Little, responsable de la campagne de la CMC.

Le nouveau rapport de PAX dresse la liste des institutions financières qui ont investi dans des producteurs d'armes à sous-munitions entre juin 2011 et septembre 2014. Son « Mur de la honte » montre que la majorité des investissements proviennent d'institutions implantées dans des États qui n'ont pas encore ratifié la Convention sur les armes à sous-munitions. Toutefois, des institutions basées dans des pays qui sont déjà parties au traité sont également citées. Or ces investissements vont à l'encontre de l'interdiction d'aider la production des armes à sous-munitions prévue par le traité. « *L'Allemagne, l'Australie, le Canada, l'Espagne, la France, le Japon, le Royaume-Uni et d'autres pays qui ont adhéré à l'interdiction mondiale des armes à sous-munitions doivent légiférer sur le champ pour interdire toute forme d'encouragement à la production à l'étranger d'armes qu'ils ont rendues illégales* », a précisé Amy Little.

À l'opposé, neuf États parties à la Convention (la Belgique, l'Irlande, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, Samoa et la Suisse) ont tenu à montrer l'exemple en promulguant au niveau national des lois interdisant aux institutions financières publiques ou privées d'investir dans les armes à sous-munitions.

« *Les armes à sous-munitions sont interdites par le droit international, et la plupart des pays les ont reconnues comme inacceptables. Pourtant, des fabricants parviennent encore à faire financer leur activité. Les institutions financières devraient adopter des politiques strictes interdisant tout soutien à des entreprises participant à la production de ces armes prohibées* », a déclaré Suzanne Oosterwijk, co-auteure du rapport de PAX.

Bien que le nombre d'institutions financières qui investissent dans la production d'armes à sous-munitions reste élevé, le rapport révèle qu'elles sont de plus en plus nombreuses à interdire cette pratique. Le rapport de 2014 montre en effet que soixante-seize institutions financières ont mis en place des politiques en matière d'armes à sous-munitions.

L'utilisation récente d'armes à sous-munitions en [Syrie](#) et en [Ukraine](#) illustre bien la nécessité d'éradiquer ces armes de toute urgence. Le mois dernier, Human Rights Watch, membre de la CMC, a publié [un article](#) sur l'utilisation généralisée d'armes à sous-munitions dans l'Est de l'Ukraine, dans le cadre des affrontements entre les forces gouvernementales et les rebelles pro-russes. En Syrie, les civils représentent 97 % des décès enregistrés dans les zones où des armes à sous-munitions ont été utilisées depuis deux ans et demi.

Parallèlement à la publication du rapport, des militants de la CMC prendront part à la journée mondiale d'action [Stop aux investissements explosifs](#) le 27 novembre 2014, avec des manifestations qui se dérouleront en Allemagne, en Australie, au Brésil, au Canada, en Corée du Sud, au Danemark, en Espagne, en France, au Japon, au Laos, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse, à Taiwan et de plus.

Contact :

Jared Bloch, directeur des communications et des médias de la CMC (Genève) - Tél. : +41 7868 34407, courriel :

jared@icblcmc.org

Amy Little, responsable de campagne de la CMC (Londres) - Tél. : +44 7515 575174, amy@icblcmc.org

Samantha Bolton, consultante médias pour PAX - Tél. : +41 7923 92366 ou +223 90 50 13 58, courriel :

samanthabolton@gmail.com

Autres ressources en ligne :

Toutes les ressources media sont disponible sur Dropbox à : <http://bit.ly/1yWpAWg>

- Le rapport complet "**Les Investissements mondiaux dans les armes à sous-munition, une responsabilité partagée**" et ses **principales conclusions** (y compris les noms de institutions financières concernées) est disponible, sous embargo, à cette adresse : <http://bit.ly/1yWpAWg>. Il sera publié sur cette adresse : <http://www.stopexplosiveinvestments.org/report> le 27 novembre à 0h00 GMT.
 - **Un communiqué vidéo** est disponible sous embargo (01:00 GMT 27.11.14) via YouTube (<http://bit.ly/1ysNp8c>) et et téléchargeable via Dropbox (<http://bit.ly/1uNajld>)
 - **Un film d'animation de campagne court** est disponible sous embargo (01:00 GMT 27.11.14) via YouTube (<http://bit.ly/1BPNhp9>) and et téléchargeable via Dropbox (<http://bit.ly/1vsdDtl>)
 - **Des images de campagne haute résolution**, y compris des bombes à sous-munitions, des victimes d'armes à sous-munitions, des institutions financières et la campagne de la CMC en action, sont disponibles ici [<http://bit.ly/1yWpAWg>]. Pour chacune des images, mentionner le copyright comme indiqué.
 - **Un kit médias sur l'utilisation des bombes à sous-munitions en Syrie, y compris contenu infographique** est disponible à l'adresse <http://bit.ly/1nObjZg>
 - **La CMC sur Twitter** - <https://twitter.com/banclusterbombs>
 - **La CMC sur Facebook** - <http://www.facebook.com/banclusterbombs>
-

À l'attention des éditeurs :

- Pour plus d'informations sur la campagne *Stop aux investissements explosifs*, rendez-vous sur <http://www.stopexplosiveinvestments.org>.
- La Coalition contre les armes à sous-munitions (CMC) est une coalition internationale regroupant des organisations non gouvernementales (ONG). Celles-ci travaillent dans une centaine de pays afin que des mesures soient prises pour faire disparaître les armes à sous-munitions, éviter que d'autres personnes en soient victimes et mettre définitivement un terme à la souffrance qu'elles engendrent. La CMC incite les gouvernements et les organisations à faire évoluer leurs pratiques et leurs politiques de manière à atteindre ces objectifs et à sensibiliser le grand public. <http://www.stopclustermunitions.org>
- Une arme à sous-munitions est une arme qui contient souvent plusieurs centaines de petites bombes explosives. Ces armes sont larguées par voie aérienne ou tirées par voie terrestre. Le disperser s'ouvre pendant la chute et les sous-munitions sont alors disséminées sur une surface pouvant atteindre la taille de plusieurs terrains de football. Un grand nombre de sous-munitions n'explosent pas en touchant le sol et restent ainsi une menace pour les populations plusieurs dizaines d'années après les conflits.
- La Convention sur les armes à sous-munitions de 2008 interdit de manière exhaustive l'utilisation, la production, le stockage et le transfert d'armes à sous-munitions et exige la dépollution des zones contaminées, la destruction des stocks, ainsi que la mise en œuvre de mesures d'assistance aux victimes. Au total, 115 États ont adopté cette convention, parmi lesquels 88 l'ont ratifiée : <http://www.stopclustermunitions.org/en-gb/the-treaty.aspx>.
- La CMC considère que la Convention sur les armes à sous-munitions interdit les investissements dans la production des armes à sous-munitions car, selon l'article 1 du traité, « Chaque État partie s'engage à ne jamais, en aucune circonstance : (a) employer d'armes à sous-munitions ; (b) mettre au point, produire, acquérir de quelque autre manière, stocker, conserver ou transférer à quiconque, directement ou indirectement, des armes à sous-munitions ; (c) assister, encourager ou inciter quiconque à s'engager dans toute activité interdite à un État partie en vertu de la présente Convention ».
- Le rapport « *Investissements dans les armes à sous-munitions au niveau mondial : une responsabilité partagée* » a été publié pour la première fois en octobre 2009. Il a ensuite été mis à jour en avril 2010, en mai 2011, en juin 2012 et en décembre 2013. La version de cette année constitue la cinquième mise à jour. PAX a chargé le bureau d'études économiques néerlandais Profundo de collecter

The Cluster Munition Coalition is led by a Governance Board of:

Action On Armed Violence, Asociación para Políticas Públicas-APP, Cambodia Campaign to Ban Landmines,

ICBL Georgian Committee, IPPNW, Mines Action Canada, Nepal Campaign to Ban Landmines,
Norwegian People's Aid and Protection.



des données pour établir le « Mur de la honte », le « Panthéon » et la liste des institutions qui sont sur la bonne voie mais qui peuvent mieux faire. Ce rapport dresse la liste des institutions financières du monde entier qui ont investi dans des entreprises participant à la production d'armes à sous-munitions.

- Neuf États ont adopté une législation qui interdit les investissements (sous différentes formes) dans les armes à sous-munitions : la Belgique, l'Irlande, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, Samoa et la Suisse. Au total, 27 pays qui n'ont pas encore promulgué de loi contre les investissements dans la production d'armes à sous-munitions ont reconnu que ces investissements sont ou peuvent être considérés comme étant interdits par la Convention sur les armes à sous-munitions.
<http://www.stopexplosiveinvestments.org/legislation>
- Pour d'autres informations sur l'utilisation des armes à sous-munitions dans l'Est de l'Ukraine en 2014, cliquez sur :
<http://www.stopclustermunitions.org/ukraine>.
- Pour d'autres informations sur l'utilisation des armes à sous-munitions en Syrie entre 2012 et 2014, cliquez sur :
<http://www.stopclustermunitions.org/syria>.
- Pour plus d'informations relatives à la contamination des sols, aux victimes, à la dépollution et à la lutte pour l'interdiction des armes à sous-munitions dans tous les pays du monde, rendez-vous sur le site de l'Observatoire des armes à sous-munitions :
<http://www.the-monitor.org>.